

N°2024-02/16B

Objet : DECISIONS SUR L'EAU.

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

| | | | | |
|--|----|---------------|---------------------|---|
| Nombre de membres afférents au Bureau : | 10 | | Pour : | 7 |
| En exercice : | 10 | Vote : | Contre : | 0 |
| Présents : | 7 | | Abstention : | 0 |

Présents : François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Nathalie PINEAU, Robert OLIVE, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Dominique ANDRAULT, Christophe MANAS, Jean ROMEO.

Secrétaire de séance : Nathalie PINEAU

Date de convocation : 21 février 2024

Le Président expose à l'assemblée,

| NOM-PRENOM | OBJET DE LA DEMANDE | PROPOSITION AU BUREAU | DECISION DU BUREAU |
|--|---|--|------------------------|
| SDC BOUGAINVILLIERS 2 Saint-Cyprien Plage | Demande de dégrèvement de la facture solde 2023 suite à fuite sur alimentation générale (9 622 m ³ facturés) | Révision de la facturation solde 2023 basée sur la consommation moyenne des 3 dernières années soit 7 544 m ³ pour la partie assainissement. | Avis favorable. |
| Résidence Cap Soleil Saint-Cyprien Plage | Demande de dégrèvement de la facture solde 2023 suite à une fuite sur alimentation principale (5114 m ³ facturés) | Révision de la facturation solde 2023 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 2 115 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 1 057 m ³ pour la partie assainissement. | Avis favorable. |

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20240228-2024-02-16B-DE
Date de télétransmission : 04/03/2024
Date de réception préfecture : 04/03/2024